12 jours de voyage en Corée du Sud

Jours:	12
Prix:	1200 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★★
Difficulté:	★★★☆☆

12 jours suffisent pour découvrir la beauté naturelle de la Corée du Sud à travers ce circuit !

Dépaysez-vous dans la **montagne de Seoraksan**. Réinjectez de l'air frais dans vos poumons dans un parc naturel préservé. Pour combler vos envies de détente, livrez-vous aux douceurs du farniente sur les plages de Busan, tout en vous y délectant des produits de la mer.

Dans la ville de **Gyeongju**, revivez les temps anciens au contact de la culture coréenne traditionnelle. Cette cité classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO est connue non seulement pour ses nombreux vestiges, mais aussi pour sa population hospitalière. Dormez dans un Hanok, une case typique du pays, le temps d'un séjour chez l'habitant.

Entre océan et montagne, brassez les époques pour faire le plein de souvenirs !

Jour 1. Direction Séoul

Vol international

- Vous mettez le cap sur Séoul, la capitale de la Corée du Sud.

Jour 2. Arrivée à Séoul

Aéroport Incheon
50km - 1h
Séoul

Aéroport Incheon - Séoul

- Atterrissage à l'aéroport de Séoul ! Après récupération des valises, vous rencontrez notre représentant francophone. Celui-ci vous emmène à votre lieu d'hébergement (trajet 1 heure).

  Sur place, vous recevez une mise au point sur le déroulement du voyage et des documents utiles.

Jour 3. Découverte des sites historiques de la dynastie Joseon

Séoul

- Votre épopée touristique à Séoul commence par la visite du **palais de Changdeokgung**. Cette résidence royale date du XVe siècle et fait partie des **cinq palais de Joseon**. À l'arrière du monument, vous trouverez un jardin qui abrite un arbre vieux de plus de 300 ans, aux côtés d'un pavillon et d'un petit étang.
- Vous passez ensuite au sanctuaire de Jongmyo, consacré aux ancêtres de la dynastie Joseon (1392-1910). C'est le plus vieux sanctuaire royal confucéen en Corée. En effet, la création du site remonte au XVIe siècle. Sur place, les rituels s'accompagnent de chants et de danse, selon les anciennes traditions.
- Vous terminez votre circuit du jour par un tour au palais de Changgyeonggung qui servait jadis de refuge aux rois ayant abdiqué. Cet édifice est connu pour sa salle du trône datant de 1616. Lors de l'invasion japonaise, le site fut reconverti en un zoo, qui n'existe plus actuellement, et un jardin botanique toujours ouvert aux visiteurs.

Jour 4. Randonnée dans le Parc National Seoraksan

Séoul
Seoraksan

Séoul - Seoraksan

- C'est parti pour une journée de randonnée dans le **parc naturel de Seoraksan** ! Découvrez-y le plus haut pic (1 708 m) des **monts Taebaek**. Tout au long de l'ascension, admirez le paysage façonné par Dame Nature, allant de forêts préservées aux cascades. Si le temps le permet, vous ferez une halte au temple de Sinheungsa érigé au VIIe siècle.

Jour 5. Retour sur la capitale

Seoraksan
Séoul

Seoraksan - Séoul

- Vous profitez d'une dernière promenade dans le parc de Seoraksan avant de regagner Séoul dans l'après-midi.

Jour 6. En route pour Gyeongju (UNESCO) : Ancienne capitale du royaume de Silla

Séoul
330km - 4h
Gyeongju

Séoul - Gyeongju

- Aujourd'hui, vous visitez Gyeongju, l'**ancienne capitale du royaume de Silla**. De son riche passé, cette ville inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO a conservé un beau patrimoine, pour ne citer que les œuvres d'art conservées au Musée national.

  Vous passez au parc de Daereungwon qui abrite les tombes de la noblesse Silla, notamment celle de Cheonmachong. Cette dernière contient un panel de reliques et de couronnes, qui montrent l'attachement roi pour le luxe.

- S'ensuit la visite des vestiges d'Imhaejeon, une ancienne résidence secondaire pour la famille royale de Silla. Le site engloutit plusieurs bâtiments anciens, cinq tours et le fameux étang d'Anapji.

Jour 7. Visite de sites exceptionnels (UNESCO)

Gyeongju

- L'itinéraire du jour vous conduit tout d'abord au temple de Bulguksa, qui figure au Patrimoine culturel mondial de l'UNESCO depuis 1995. C'est l'une des pièces clés des vestiges de Gyeongju. Ses reliques en pierres finement taillées sont célèbres à travers le monde. Le complexe s'étend sur les pentes de Gyeongju, Jinheon-dong et Tohamsan.
- Vous poursuivez votre escapade à la grotte de Seokuram, un lieu d'ermitage du **temple de Bulguksa**, implanté à 750 m d'altitude sur le mont Toham. Cette caverne artificielle contient une gigantesque statue du Bouddha Sakyamuni qui observe la mer en méditation.

  En redescendant, vous bifurquez au village artisanal de Gyeongju pour dénicher quelques souvenirs. Vous passez la nuit dans une maison traditionnelle.

Jour 8. Direction BUSAN: Deuxième ville de Corée

Gyeongju
100km - 1h 30m
Busan

Gyeongju - Busan

- En prenant le train vous pourrez longer le littoral coréen entre Gyeongju et Busan, simplement magnifique.

  Busan se positionne deuxième des grandes villes de la Corée du Sud après Séoul. Cette cité portuaire est réputée pour son dynamisme économique. On y trouve de fastes-restaurants, de grosses boutiques, des parcs verdoyants et de somptueuses plages.

- Pour votre détente, rendez-vous à la plage Haeundae qui s'étend sur 1.5 km de long et environ 40 m de large.
- Bien entendu, nous avons prévu quelques visites culturelles au cœur de la cité. Ainsi, découvrez le temple d'Haedong Yeonggungsa qui fait partie des rares sanctuaires coréens érigés au bord de la mer. Sur place, appréciez la vue dégagée sur l'océan et laissez la brise marine, le clapotis de l'eau et les chants bouddhiques vous bercer.
- Vous continuez votre circuit au parc de Yongdusan qui regroupe un musée d'instruments folkloriques du monde, un espace d'exposition de maquettes de navires et la fameuse tour de Busan (120 m).

  Vous passez la soirée au bord de mer.

Jour 9. Retour à Séoul

Busan
400km - 4h 32m
Séoul

Busan - Séoul

- Vous retournez à Séoul dans la matinée. Vous êtes raccompagné à votre hôtel. Le reste de la journée, vous pouvez vous balader dans le quartier.

Jour 10-11. Visite des quartiers traditionnels

Séoul

également

10 11

Vous consacrez ces journées au shopping pour trouver de beaux articles en guise de souvenirs. Vous visitez le quartier d'Insadong connu pour ses papeteries et ses ateliers de céramique, puis Myeongdong qui déploie un grand nombre de boutiques, et enfin le marché de Dondaemun pour vous mettre à la pointe de la mode vestimentaire.

Jour 12. Bon retour et à bientôt!

Séoul
50km - 1h
Aéroport Incheon
Départ

Séoul - Aéroport Incheon

- Un représentant de l'agence vous récupère à l'hôtel pour vous conduire à l'aéroport. Fin de nos services. Bon voyage !

Carte itinéraire

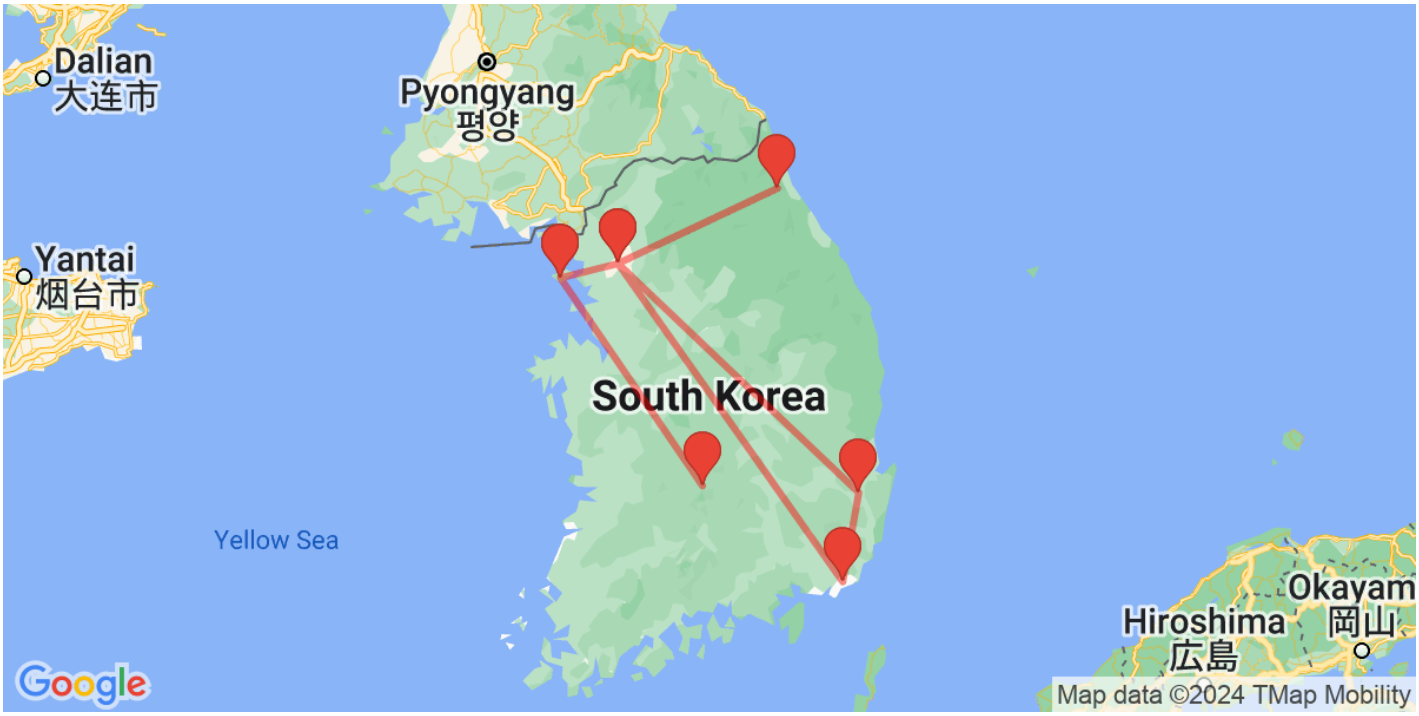

Tarif par personne pour un circuit privatisé

1-1
1200 EUR

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.
Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.
Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.